



CHILD SPONSORSHIP RESOURCES



GLOBAL CENTRE

Guide de Référence Rapide

Normes Minimales de Programmation pour le Parrainage (NMPP)

“Les programmes soutenus par le parrainage se focalisent sur le bien-être des enfants tout en permettant aux familles et aux communautés d’améliorer leur santé, leur éducation de base, leur nourriture spirituelle et émotionnelle, leur protection face aux abus, la violence et l’exploitation, ainsi que le développement de leur moyens d’existence.” Politique du Parrainage des Enfants de VM (2003).

Notre Objectif Global est le bien-être durable des enfants au sein des familles et des communautés, particulièrement les plus vulnérables. Vision Mondiale définit les Objectifs spécifiques du bien-être des enfants (OSBEE) d’une manière holistique: les filles et les garçons jouissent d’une bonne santé ; ils sont éduqués pour la vie; ils aiment Dieu et leur prochain; ils sont entretenus et protégés, puis ils participent.

Dans les programmes soutenus par le parrainage, notre travail qui consiste à améliorer le bien-être des enfants est fait en tenant intentionnellement compte des enfants enregistrés au programme (RC). Pour cela, nous collaborons avec les communautés, les organisations, les agences et les églises et cela avec les enfants comme notre centre d’intérêt, particulièrement les plus vulnérables.

Les Normes Minimales de Parrainage (NMP) se basent sur les objectifs spécifiques du bien-être de l’enfant et sur l’approche du cycle de vie. Ils s’alignent à la Politique du Parrainage des Enfants et le Cadre du Ministère.



Normes Minimales de Programmation

Objectifs du bien-être de l'enfant	Pour l'action des Communautés du Programme : (tous les enfants y compris les enfants enregistrés)	Groupe d'âge des RC	Pour les enfants inscrits au programme (RC):
Jouissent d'une bonne santé	Les Enfants (y compris les RC) sont inclus dans les efforts locaux pour aborder la santé et la nutrition des femmes et des enfants et contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et des enfants moins de 5 ans	0 - 59 mois	La participation dans les activités de santé et nutrition permet de prendre une action si un RC ne suit pas sa courbe de croissance. Accès à une vaccination complète
	Enfants ayant accès à la santé communautaire en cas d'urgence et le soutien nutritionnel. Les indicateurs de malnutrition abordés.	0 - 18 ans	Une action adéquate de suivi ou de référence est engagée si des besoins de protection ou de santé de l'enfant sont reportés Un plan fonctionnel de préparation communautaire d'urgence en santé est en place et permet l'accès aux soins de santé en cas de besoins en urgence. Les RC sont inclus dans la surveillance communautaire (dans des zones d'insécurité alimentaires) et les programmes conçus pour aborder l'insécurité alimentaire
Eduqués pour la vie	Les Enfants (y compris les RC) sont inclus dans les efforts locaux pour les permettre d'accéder à l'éducation et acquérir une lecture fonctionnelle, les mathématiques essentielles et les compétences essentielles de la vie.	Âge scolaire pour le primaire Âge scolaire pour le secondaire	Accès à l'éducation Accès à l'éducation et/ou à la préparation professionnelle
	Conformément aux normes de la protection de l'enfant. Les enfants (RC) sont sélectionnés dans les zones de programmes actifs. Les programmes favorisent la participation des RC et leurs familles et prouveurs de soins, conjointement avec les autres enfants dans la communauté du programme actif.	0 - 18 ans	La présence des RC au sein de la communauté est suivie et une action appropriée ou une référence est engagée si des besoins de protection ou de santé de l'enfant sont reportés. La participation et le bénéfice du processus de développement sont favorables aux RC et leurs familles qui sont capable d'articuler leur implication. L'identité légale et le status des RC sont promus.
Aiment Dieu et leur prochain	Les programmes abordent la nourriture spirituelle en partenariat avec les églises locales, sensibles à la stratégie et au contexte national.	Tous les programmes	Les RC et les autres enfants des programmes abordent la nourriture spirituelle conformément à la politique de VM sur la nourriture spirituelle des enfants.

Les Normes Minimales de Programmation du Parrainage (NMPP) sont inclus dans le Modèle de Programmation Intégré (MPI) qui est le standard pour le développement des programmes pour la nouvelle génération. Ces standards s'introduisent progressivement avec les nouveaux programmes ou durant la re-conception des programmes qui sont en cours. Cela signifie que le processus de transition sera graduel et sera complet dans les 3 à 5 prochaines années. Dans chaque contexte, les Objectifs Spécifiques du Bien Etre de l'Enfant (OSBEE) sont prioritaires et basés sur la stratégie régionale et nationale de World Vision et cela en collaboration avec les familles, les communautés et les partenaires. Les Objectifs spécifiques en rapport avec la santé et la nutrition de l'enfant requièrent une attention prioritaire en cas d'écart significatifs.

Exceptions aux SMPS: A cause du contexte local, des exceptions aux NMPP pour un PDZ peuvent être négociées et faire l'objet d'un accord entre le BN et les bureaux de financement, avec l'approbation du Leader Régional ou de la personne désignée, et documenté avec le Bureau du Partenariat/Parrainage. BP/Parrainage coordonnera le processus de gestion des exceptions en utilisant un format commun et en révisant le protocole conjointement avec ses homologues régionaux et des Bureaux de Soutien.